

Organisation d'une sortie à bicyclette

Les sorties à bicyclette ne peuvent avoir lieu sans préparation préalable. Elles s'intègrent au projet d'école et au projet pédagogique de la classe (élargissement de l'espace éducatif, ouverture de l'école sur son environnement).

Niveaux de classes concernés

La pratique de la bicyclette sur route est une activité à encadrement renforcé réservée aux élèves du CE2 au CM2.

Conditions de mise en œuvre

Cette fiche concerne l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement sur route ouverte à la circulation. Une reconnaissance préalable du parcours est indispensable (état de la route, points sensibles, lieux de regroupement possibles...).

L'itinéraire (distance, relief, difficultés...) doit être adapté au niveau des élèves ; il est repéré sur une carte, communiqué à chaque accompagnateur et à disposition à l'école. Les maires de chaque commune traversée doivent être avertis par écrit. Il est également conseillé de prévenir les autorités de police ou gendarmerie des communes traversées.

La sortie ne peut pas avoir lieu si les conditions climatiques sont défavorables : pluies, brouillard, vent fort... Il est nécessaire de vérifier sur le site de la préfecture de l'Eure le niveau d'alerte météorologique.

La classe doit être répartie en sous-groupes de 6 élèves au maximum, un adulte au moins accompagnant chaque sous-groupe.

Les groupes respectent entre eux une distance d'environ 25 mètres, les élèves se suivent en file indienne.

Un adulte dégagé de la responsabilité d'un groupe peut assurer le rôle de serre-file ou d'éclaireur.

En cas d'arrêt, le groupe se place obligatoirement et immédiatement sur le bas-côté.

Le véhicule d'assistance peut transporter une ou deux bicyclettes de secours, les sacs des élèves, le matériel de réparation. Il peut éventuellement et avec autorisation écrite préalable des parents transporter un élève en difficulté si ceux-ci sont injoignables ou ne peuvent se déplacer (prévoir un réhausseur).

Organisation pédagogique

La sortie doit être l'aboutissement d'un module d'apprentissage qui visera :

- la maîtrise individuelle et en groupe de l'engin ;
- la connaissance des principaux éléments de la bicyclette ;
- la capacité à maintenir la bicyclette en bon état de fonctionnement (entretien et réparations basiques) ;
- la connaissance du code de la route (en lien avec l'APER).

Équipement

Obligatoire	Fortement recommandé
<ul style="list-style-type: none">✓ casque (élèves et accompagnateurs) ;✓ gilet fluorescent pour les accompagnateurs ;✓ au minimum une trousse de secours par classe ;✓ la liste des élèves avec les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas d'urgence ;✓ un véhicule d'assistance (avec si possible gyrophare).	<ul style="list-style-type: none">✓ gilet fluorescent pour les élèves ;✓ tenue adaptée à la pratique de la bicyclette (chaussures fermées notamment) et aux conditions météorologiques ;✓ un téléphone portable pour chaque responsable de groupe et la liste des numéros des autres responsables ;✓ eau et apport énergétique ;✓ un nécessaire de réparation.

Encadrement

Taux minimum d'encadrement : jusqu' à 12 élèves, le maître de la classe plus un accompagnateur autorisé ou un autre enseignant ; et au-delà de 12 élèves, un accompagnateur autorisé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

Pour être autorisé par le directeur, l'accompagnateur doit avoir suivi une session d'information

- assurée par le C.P.C. E.P.S. ou un enseignant - sur son rôle, la sécurité, et les conditions générales de la sortie.

Textes de référence

- Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999
- Circulaire 92-196 du 03 juillet 92
- Circulaire n°2002-229 et 2002-230 du 25/10/02 (APER)

Pour en savoir plus

- *Cyclisme à l'école*, Essais de Réponses, éditions Revue E.P.S.
- *Cyclotourisme à l'école*, Essais de réponses, éditions Revue E.P.S.
- *La bicyclette à l'école*, site de la DSDEN de Charente-Maritime
- <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia17-pedagogie/spip.php?rubrique133>
- *La sécurité routière à l'école*, portail éducation à la sécurité routière, Eduscol

Partenaires

- Prévention Maif, Prévention routière, USEP, Fédération française de cyclotourisme.